

# FOCUS SUR LE LOT

## CINQUANTE ANS DE SYNDICALISME ET D'EXPLOITATION FORESTIÈRE

**Situé dans le nord-ouest du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, le Lot est constitué de quatre grandes régions forestières : les Causses au centre, couvertes en quasi-totalité de chênes pubescents faiblement productifs ; à l'ouest la Bouriane, peuplée de châtaigniers, pins maritimes, chênes nobles ; le Quercy blanc au sud, dont l'essence majoritaire est le chêne pubescent ; et enfin le Ségala avec du chêne, du hêtre, du châtaignier et du douglas. Avec un taux de boisement de 47 %, notre forêt lotoise dispose d'un réel potentiel mais insuffisamment exploité en qualité et en quantité. Nous vous proposons de revivre les 50 ans de notre syndicat en parallèle de l'histoire d'une propriété forestière sur le nord-est du département, à Saint-Céré.**

Le syndicalisme forestier lotois fait ses premières armes avec Lucien Redoules en 1966. L'objectif principal est de mettre à disposition des propriétaires forestiers un technicien compétent qui puisse les conseiller et les aider dans une gestion pertinente de leur bois. C'est chose faite dans le contexte de la loi Pisani (1963) qui institua entre autres la mise en place des PSG et de leur accompagnateur, les CRPF.

• Au même moment, le lieu-dit « Mazel », une dizaine d'hectares de châtaigniers et deux hectares de douglas, plantés en 1958, sont exploités par un artisan tonnelier et son gendre. Le massif incluant ces parcelles est une châtaigneraie de plusieurs centaines d'hectares dont la vivacité est le reflet de la proximité des résidents et de l'intérêt de ces derniers.

André Linguet reprend le flambeau dans les années 70. Il met en place une association de gestion et de développement forestier du Lot, dont l'objectif est de faciliter l'exploitation de nos bois et leur promotion. Cette association, en raison du succès rencontré, devra par la suite évoluer en coopérative. Autre point d'intérêt de M. Linguet, l'équilibre sylvo-cynégetique, pour lequel il bataille ferme avec les autorités départementales.

• Sur la même période, le massif forestier évoqué précédemment perdait progressivement les acteurs qui l'avaient fait vivre. Nos parcelles sur Saint-Céré se retrouvent utilisées parfois pour couper quelques piquets ou servir de dépôts d'ordures alors que le syndicat s'escrime à défendre une tout autre gestion.

01  
Chênes pubescents  
sur le causse entre  
Rocamadour et Cales.  
© Philippe Bayard.



02  
Mini-tornado sur des parcelles  
de châtaigniers dans le Ségala  
limite Limargue.  
© Philippe Bayard.

Le nouveau président, M. Puech, a la volonté de promouvoir le sylvo-pastoralisme sur nos Causses et donc de mieux valoriser cette vaste étendue de plus de 100 000 hectares de chênes pubescents. Durant cette mandature, l'association de gestion et de développement forestier du Lot commence sa transformation en coopérative et deviendra ultérieurement la COGEFOR qui sera absorbée par la COFOGAR, qui constituera à son tour Alliance Forêt Bois.

En 1985, François d'Escayrac prend en charge le syndicat qui compte alors un peu moins d'une centaine d'adhérents. Le syndicalisme forestier est alors confronté à la problématique des sites Natura 2000, qui complexifie l'exploitation forestière, ainsi qu'à l'opposition de certains contre le reboisement des terres agricoles délaissées. Les autres combats de M. d'Escayrac auront été de promouvoir les propriétaires forestiers au sein du département, de clarifier les engagements des assurances. 2003 est l'année du début de la présidence de Christian Guary qui, durant six ans, conduit le syndicat à doubler sa base d'adhérents. Il développe les contrats d'exploitation du sylvo-pastoralisme, et accentue notre présence dans les différentes commissions départementales (CDFs, etc.).

- Durant ces trente ans, notre exploitation de Saint-Céré a vu une parcelle agricole délaissée plantée en douglas par une coopérative, ses deux hectares de douglas coupés et vendus à un exploitant forestier de Figeac puis replantés en douglas par la même coopérative. Ces actions sylvicoles se font à l'initiative des propriétaires en dehors des opportunités offertes par les mesures d'incitation fiscale ou financière.

Michel Ferrié cherche ensuite à préserver les équilibres et à garder le dialogue en assurant une présence dans les différentes commissions. En 2016, le syndicat, fort de 276 adhérents, choisit en juin un nouveau président en la personne d'Éric Simon, anciennement

secrétaire au sein du bureau précédent. Ce dernier a précisé ses priorités :

« Mon objectif est de faire connaître et reconnaître les enjeux forestiers mais aussi d'influer sur les décisions et les orientations des politiques en proposant une politique forestière pour le Lot. Nous devons agir :

- pour aider les propriétaires forestiers à gérer leur patrimoine ;
- pour aider ceux qui se sont déjà investis en anticipant et gérant les menaces : incendie, tempête, risques sanitaires, changement climatique et équilibre sylvo-cynégétique ;
- pour faire évoluer l'image des propriétaires forestiers sylviculteurs, en nous affirmant comme acteurs du territoire à travers notre gestion durable de la forêt auprès des élus et du grand public. Mais sans vous, nous ne ferons rien. »

- Cet objectif n'est pas pour déplaire à nos propriétaires saint-céréens qui, victimes fin mai d'une mini-tornade ayant ravagé plusieurs hectares de châtaigniers, ne savent pas comment faire face. D'autant que ce genre d'aléas climatiques semble devoir se multiplier et que, seul, personne ne peut apporter de solutions aux désastres occasionnés.

Éric Simon et le conseil d'administration vont, dans la continuité de ce qui a été réalisé par leurs prédécesseurs, amplifier la démarche et faire encore mieux connaître les différents leviers disponibles afin qu'il y ait de plus en plus de propriétaires forestiers bien informés.

**Philippe Bayard**  
Secrétaire du Syndicat  
des forestiers privés du Lot

03  
Taillis et futaies de  
châtaigniers sur la commune  
de Saint-Céré faisant face  
au causse de Loubressac.  
© Philippe Bayard.

